

Hervé de Saint-Affrique

Consonne, voyelle... *

Demande, langage

Avec ce titre, vous allez aussitôt penser à l'émission télévisée « Des chiffres et des lettres ». Ce jeu existe depuis cinquante-deux ans, c'est la deuxième plus ancienne émission après « Le Jour du Seigneur » ! Et sa formule n'a quasiment pas changé. Il faut croire que trouver le mot le plus long et dire que le compte est bon a toujours la cote, à l'heure des jeux vidéo connectés. C'est peut-être que, de l'orthographe et du calcul, nul ne peut se tenir quitte.

Désir, parole

Je vais prendre mon point de départ d'un article de Freud de 1911 intitulé « La signification de l'ordre des voyelles ¹ ».

Je cite Freud (l'article ne fait que quelques lignes) :

« Il a été à coup sûr souvent contesté que, dans les rêves et les idées qui nous viennent, des noms qui se dérobent doivent, comme l'affirme Steckel, être remplacés par d'autres qui n'ont de commun avec eux que l'ordre des voyelles. Pourtant l'histoire des religions fournit sur ce point une analogie frappante. Chez les anciens Hébreux, le nom de Dieu était "tabou" ; il ne devait être ni prononcé, ni transcrit [...] Cet interdit fut si bien maintenu que la vocalisation des quatre lettres du nom de Dieu (YHWH) est aujourd'hui encore inconnue. Le nom est prononcé Jéhovah, du fait qu'on lui attribue les signes vocaliques du mot non interdit Adonāi (Seigneur). »

D'où l'analogie qui m'est venue et dont il s'agit de soumettre la pertinence à la discussion : analogie entre l'imprononçable (l'illisible) et l'ininterprétable (écrit pas à lire).

L'imprononçable est la conséquence d'un interdit, en ce qui concerne le nom de Dieu, mais plus largement, dans la langue hébraïque et ses textes traditionnels.

Je me réfère à un article, trouvé sur Internet, d'Alain Ditisheim ². Ces textes traditionnels sont en général sans voyelles. Il cite un auteur nommé Ouaknin ³ :

« La racine hébraïque, formée le plus souvent de trois consonnes espacées, ouvre un champ de significations d'une ampleur extraordinaire ; elle déploie des multitudes de lectures, tout en demeurant au départ dans son statut non vocalisé, dans une indétermination [...] L'hébreu présente un caractère inachevé qui exige de la part du lecteur un parachèvement. Les voyelles – ou plus exactement les points-voyelles – renferment l'indétermination et l'ouverture de la racine et produisent lors de leur introduction, un son et un sens beaucoup plus restreints, permettant la communication verbale [...] En modifiant les points-voyelles sur une même racine, le sens se modifie au point qu'on peut trouver une signification tellement différente qu'elle risque de nous désarçonner lorsqu'elle surgit. »

Alain Ditisheim rappelle que la Torah dicte la loi aux Juifs sous forme d'énoncés contraignants dans la mesure où les lettres de ces énoncés sont illisibles à l'intérieur même du texte, en raison de la seule structure écrite de la langue. Je reprends son développement en citant plusieurs passages :

« Lire les textes traditionnels, c'est obliger le lecteur à subir les effets du Réel que constitue cette structure. Vocaliser un passage de la Torah ne peut se faire que du blanc d'entre les lettres, or ce blanc qui vient séparer les lettres une à une ne cesse pas de ne pas écrire ces voyelles qui n'y figurent pas et qui pourtant doivent y être pour qu'il y ait vocalisation. La loi écrite qui est lue à haute voix est un texte où pas une lettre, pas un espace ne doivent être ajoutés ou retranchés, c'est un texte où rien ne manque. C'est donc un texte illisible si son lecteur ne fait pas passage du blanc d'entre les lettres à ce lieu situé hors du texte écrit d'où il est possible de le vocaliser. »

Le sujet de l'énonciation est ainsi réintroduit, sans pour autant qu'il soit en position de transgresseur, et permet la constitution de la loi orale, qui, « composée des écrits midrachiques, talmudiques et rabbiniques (commentaires), vient organiser par la mise en place de procédures rigoureuses la vocalisation, l'énonciation, la lisibilité du texte écrit. Ils deviennent alors textes sacrés au même titre que la loi écrite. »

L'introduction de voyelles ne permet en aucun cas de faire du texte écrit des énoncés à sens unique, qui ne comporterait qu'une seule vocalisation. Les commentaires fournissent la façon de vocaliser les lettres pour un certain moment du texte, mais ils laisseront toujours place pour que cette vocalisation renvoie à une autre, à partir de quoi d'autres signifiants pourront surgir.

« Le lecteur aura ainsi place entre les signifiants. L'idolâtre est celui qui lit le texte de signifiants rigidifiés par une voyellisation unique et deviendra

dictateur en l'imposant à d'autres. Au contraire, les mêmes lettres vocalisées différemment ouvrent à des lectures multiples et le lecteur rencontrera des textes radicalement différents selon la vocalisation dont il prendra la responsabilité. Les voyelles s'inscrivent comme voyelles du désir.

En effet, par le commentaire, le lecteur est maintenu dans un glissement métonymique, dans une lecture infinie (faisant métaphore de l'idée de transcendance). »

Ainsi, on est passé de l'écrit imprononçable, illisible, à un lisible *via* la vocalisation, qui ne vise pas la signification, la compréhension, mais plutôt le sens, laissant ouverte la question du désir et de son interprétation.

Symptôme, transfert (amour), interprétation (jouissance), écrit

On ne peut pas méconnaître ce que la psychanalyse doit à cette tradition juive de commentaires et d'interprétations. Mais je serais bien en peine d'en dire plus, si ce n'est en faisant l'hypothèse que la première est née des impasses de la seconde dans la rencontre avec le symptôme, défini comme ce qui résiste, ce qui fait objection à la lecture, ce qui est de l'ordre de l'écrit et de la lettre (« consonnes » qui ne se prêtent pas à la voyellisation, entre lesquelles il n'y a pas de blanc).

Pour Freud, le symptôme n'est pas seulement un message chiffré dont il s'agirait de délivrer le sens caché, c'est aussi une satisfaction substitutive. Lacan a montré que finalement le symptôme est nécessaire, comme quatrième rond, pour nouer réel, imaginaire et symbolique, là où le Nom-du-Père (NDP) n'assure que la conjonction entre les deux derniers. Et Lacan définit le nécessaire comme ce qui ne cesse pas de s'écrire. Ainsi, la psychanalyse est certes une expérience de mise en jeu de la parole, mais pas sans la référence à l'écrit.

Le symptôme comme événement de corps, c'est l'écriture première, soit la trace d'une jouissance qui délimite une zone de celui-ci, en l'affectant d'une valeur qui le détache du reste, endroits électifs du corps, marqués par exemple par la jouissance de la mère dans le contact avec son enfant.

Mais il y a plus, c'est l'enjeu d'une modification de la conception et de la pratique de l'interprétation dans l'enseignement de Lacan, solidaire de celle de la définition de l'inconscient pour répondre à la prise en compte du réel. Situer le réel comme ce qui n'est ni du symbolique, ni de l'imaginaire n'est pas la même chose que de le considérer comme une dimension nouée aux deux autres.

De même, passer du sujet de l'inconscient, effet de la chaîne signifiante véhiculée par le discours de l'Autre, et de l'inconscient comme « chapitre

censuré de notre histoire », à l'inconscient comme réel, *parlêtre*, et aux « signifiants » isolés de *lalangue*, inscrits comme lettres, a certainement des conséquences sur l'acte de l'analyste, puisque la visée d'une analyse n'est plus seulement une pratique de déchiffrement, effectivement infinie, mais « c'est le reste indéchiffrable, parce qu'il est le chiffre du sujet ⁴ ». L'opération analytique opère une réduction du symptôme, soit son élucidation, qui réduit l'énigme, associée à une perte de jouissance.

Mais le point décisif pour considérer que l'analyse n'est pas sans fin, c'est de poser que la parole dans l'analyse n'a pas d'effet que sur ce qui est déjà écrit, mais qu'elle a aussi des effets d'écrit, écriture seconde qui assure d'un nouveau savoir-faire avec le symptôme. Ce sont les points de suspension, dans le titre de cette intervention, oubliés dans l'affiche de présentation de cette matinée, comme le « Qu'on dise » de « L'étourdit ⁵ ».

Mots-clés : parole, écrit, voyellisation, points de suspension.

* ↑ Texte prononcé lors de la matinée préparatoire aux Journées nationales de Toulouse « Le devoir d'interpréter », le 18 novembre 2017, à Bordeaux.

1. ↑ S. Freud, « La signification de l'ordre des voyelles », dans *Résultats, idées, problèmes, I*, Paris, PUF, 1984, p. 169.
2. ↑ A. Ditisheim, « D'une relecture... », *Bulletin de l'Association freudienne internationale*, 1992, source internet.
3. ↑ M.-A. Ouaknin, *Ouvertures hassidiques*, Paris, éditions Jacques Grancher, 1990.
4. ↑ L. Izcovich, *Les Marques d'une psychanalyse*, Paris, Stilus, 2015, p. 206.
5. ↑ J. Lacan, « L'étourdit », dans *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 449-495.